

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

HEROUVILLE-EN-VEXIN



Date de convocation : 26/04/2024

Date d'affichage : 30/04/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRESENTS : 10

VOTANTS : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 mai à 19 h 00 mn, le **Conseil Municipal** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Eric BAERT, Maire**.

Étaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. GARDET, M. LEBECQ, Mme LEBLANC, M. LECOMTE, Mme PETEL, M. SINGEOT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme BUSSELL (pouvoir à M. BAERT), Mme CAPRON (pouvoir à Mme LEBLANC), Mme CHANTEPIE, M. CHAUVIN, M. DONET.

A été élue secrétaire : Mme LEBLANC.

OBJET : LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS AVEC CITÉO (CONVENTION)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5221-1 relatif à la coopération intercommunale,

Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L.541-10 et R.543-53 à R.543-56,

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R.543-53 à R.543-65 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 29 novembre 2016 modifié relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des emballages ménagers.

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2017 portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R.543-53 à R.543-65 du code de l'environnement.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

ACCEPTE le contenu de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus de Citéo.

AUTORISE Madame la Présidente de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes à signer, par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citéo, pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025 pour le périmètre de la commune d'Hérouville-en-Vexin.

**Fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.**

La secrétaire de séance
LEBLANC Audrey

